

Compte Rendu du GT #5 Organisation du ST

Ont participé à cette cinquième réunion du Groupe de Travail :

Administration : S. Heurtier, A. Balliano, J. Sarrazin, D. Bron, A. Leroy, J. Trauchessec

UNSA-IESSA : M. Rebillard, T. Lefèvre, M. Chalfine, JG. Etori

CGT : B. Parsy

Experts invités par l'UNSA-IESSA : C. Sainsot, M. Martins, B. Buffel, F. Kerloc'h, P. Angot

Cette troisième réunion thématique du GT avait pour objet l'affinage de l'organigramme, les AE MS, l'aménagement des bureaux et les points divers qui n'avaient pas encore été abordés.

L'organigramme

L'organigramme qui nous a été présenté était identique à celui de la dernière réunion du GT, hormis la création d'un **Expert Senior Instruction** en Pôle Transverse. L'ajout d'un agent dans ce pôle devrait notamment permettre la prise en charge de la partie applicative de SIAM ainsi que son paramétrage.

Lors du dernier GT, il avait été identifié qu'il restait une marge de 2 postes d'EC à utiliser. Aucun arbitrage n'a été proposé, nous réitérons donc nos demandes :

- Un poste d'**Expert Confirmé en section radar** (en plus de celui d'Expert Senior) pour la valoriser et pérenniser ses effectifs dans le temps.
- Une **5ème fonction d'IL pour valoriser l'instruction ou à défaut un poste d'Expert Confirmé** pour contourner les conditions d'accès restrictives aux fonctions d'IL pour les jeunes instructeurs.
- Transformation de l'un des 2 DMS Section en **Expert Confirmé en section "Traitement Data"**.

Compte tenu des faibles contreparties sociales liées à ce projet de réorganisation, l'obtention de ces 3 postes nous semble un prérequis indispensable pour équilibrer la proposition.

Cette dernière doit être adaptée en fonction des spécificités du CRNA Nord.

Nous avons également renouvelé nos doutes sur la pertinence de modifier l'organisation des **sections TPH/RDO** compte tenu de l'échéance lointaine de NVCS. Il nous a été répondu qu'il s'agissait d'une homogénéisation au niveau de l'organigramme mais que ce n'était pas une fusion (bureaux et AE MS toujours bien distincts).

Vous trouverez en dernière page de ce document la proposition d'organigramme à ce stade des discussions avec nos demandes de modifications (en rouge) et un calcul théorique de l'impact sur les cycles MO.

Autorisations d'exercices MS

Lors de la réunion précédente du GT, nous avons obtenu confirmation que **le périmètre des AE MS ne changerait pas quel que soit le pôle**. Cette "précision" était importante, notamment pour les agents des sections WAN et ODR afin que leurs missions ne soient pas bouleversées du jour au lendemain à leur insu.

Concernant **les Experts IRIS**, les systèmes CCS (maintenu en section CAUTRA) et SPINET (maintenu en section Téléphone) ont été retirés de leur périmètre d'activité.

Un travail reste à effectuer concernant le degré de recouvrabilité des compétences qui sera attendu de leur part et à quelle échéance.

Pour les **DMS IRIS**, les fiches de postes ne nous ont pas été présentées et doivent nous parvenir rapidement. Là aussi, les contours de l'AE MS pour ces postes nous intéressent fortement.

Il semble essentiel que **parmi les documents qui seront fournis lors de la synthèse du GT figure une proposition de PLF-RC** (Plan Local de Formation – Référentiel des Compétences) du CRNA Nord définissant les AE MO/MS pour chaque section.

Un draft de découpage pour les **futures AE MS 4F** entre les sections "Traitement Data" et "Visu" nous a été présenté en séance. A ce jour la répartition fine est compliquée à réaliser car la charge de travail induite par les différents sous-systèmes est difficilement quantifiable tant que le système n'est pas en service sur au moins un site.

Toutefois, vu la proximité des dates de MESO 4F annoncées entre les sites pilotes et le CRNA Nord, ce découpage devra être fait avant une quelconque MESO sur un autre site. Celui-ci devra bien évidemment respecter une certaine logique mais aussi l'équilibrage de charge entre les 2 sections.

Réaménagement des bureaux

Nous vous laissons découvrir en pièce jointe ~~une~~ esquisse un brouillon de ce que pourrait être l'agencement futur des bureaux. L'objectif affiché est de regrouper le pôle CNS dans la partie ouest du bâtiment 1609 et le pôle ATM à l'est et au sud. Le centre aurait la capacité budgétaire de réaliser l'ensemble des aménagements d'ici à fin 2022.

On peut noter que les **experts IRIS Réseaux et Innovation sont séparés dans 2 bureaux différents**, ce qui ne semble pas très cohérent avec la création de l'entité IRIS.

Dans tous les cas, nous jugeons opportun de laisser un bureau aux Experts Réseaux dans l'open-space de leur ex section au contact de leurs collègues qui disposeront d'une AE MS sur les mêmes systèmes (sur le même modèle que les instructeurs actuellement).

Le **déplacement de la section radar** à l'opposé de leur salle technique actuelle (A126) ne nous semble pas non plus très judicieux. Difficile d'espérer l'enthousiasme d'agents dont l'effectif de la section a été réduit d'un tiers en seulement 3 ans, d'autant plus qu'un retour à 5 agents "formés" est difficilement envisageable avant 2023 compte tenu du temps de formation.

L'idée d'une **salle de paramétrage CNS** est en revanche plus séduisante même si pour nous, ce projet n'est pas forcément corrélé à une organisation particulière. Il faudra consulter les agents concernés pour déterminer la solution la plus pertinente et en particulier mesurer l'impact sur les ateliers.

Points divers

Concernant les Experts Seniors qui ont un cycle de travail en 4,5 jours par semaine, nous avons obtenu **la garantie qu'ils pourraient prétendre au télétravail** a minima pour limiter le présentiel à 4j/semaine.

Nous avons également demandé quelle était la règle lorsqu'un agent qui a pris un poste (encadrement, ES, voire EC ou GRTS) suite à une réorganisation demande sa mutation alors qu'il n'a pas fait 3 ans sur son poste. La direction va consulter SDRH pour nous apporter une réponse consolidée.

Enfin, cette proposition d'organisation formalise l'apport du CRNA Nord dans l'innovation (comprendre ADSP) en dégageant 2 agents à temps plein. **La DO doit reconnaître cet apport au travers d'une marge de gestion dédiée de +2 ETP.**

Un engagement de SDRH en ce sens augmenterait significativement les chances d'aboutir à un accord sur ce projet d'organisation.

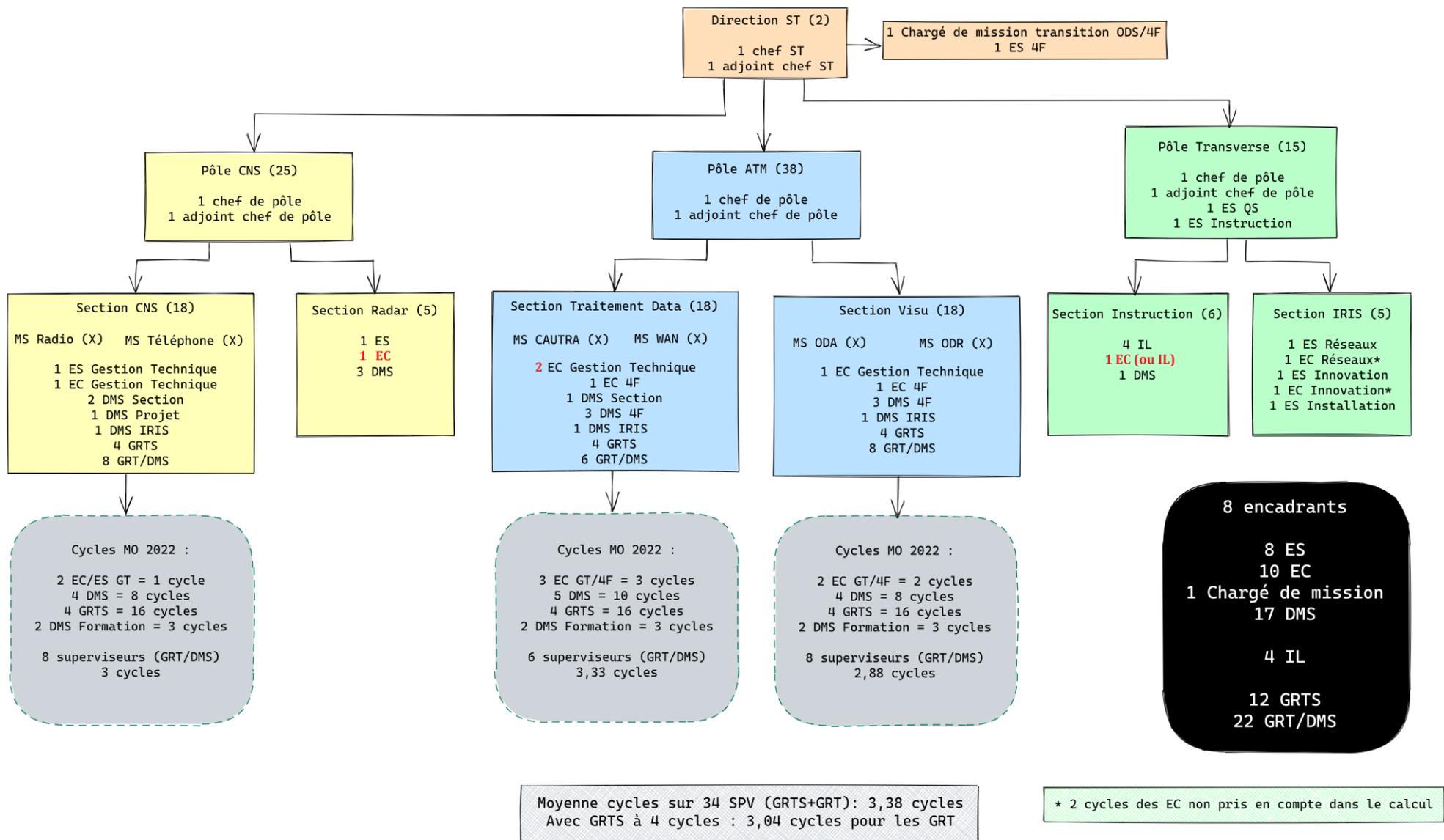
Cette réunion du GT était la dernière au programme.

Désormais, les Organisations Syndicales seront reçues en bilatérale pour affiner les derniers points en suspens.

L'administration connaît nos revendications majeures :

- Obtenir **un poste d'EC supplémentaire** pour reconnaître à la fois la section radar, l'instruction et la charge de la section "Traitement data"
- Obtenir de SDRH un engagement **d'augmentation de notre marge de gestion de +2** pour reconnaître notre rôle dans l'innovation/ADSP
- Permettre aux Experts réseaux IRIS de conserver un bureau dans le même espace que leurs collègues qui disposent d'une AE MS sur des systèmes communs

La synthèse du GT est prévue le 12/01/21. Nous y attendons tous les documents (fiches de postes, PLF, note d'organisation...) qui vous permettront de participer en toute connaissance de cause à la consultation que nous organiserons.



Par soucis de lisibilité, la Centrale Electrique et Thermo-Frigo (CETF) ainsi que l'informatique de gestion n'apparaissent pas dans le schéma ci-dessus.
En rouge, nos demandes d'ajout à l'organigramme.